

L'ACILOT

Abonnement :

Un an fr. 2,50
Six mois » 1,30

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si l'Édouard desbourdrou
Tout Nivelles périou.

ANNONCES :

Ordinaires, 10 centimes. — Judiciaires, 25 C^{ms}.
Réclames, 50 centimes (la ligne).

ON TRAITE A FORFAIT.

LA FÊTE D'AUJOURD'HUI.

Nous voici arrivés à ce 26 mai dont on parle depuis si longtemps en ville : nous allons assister à ces fêtes que nous attendions avec impatience et pouvoir juger jusqu'à quel point elles seront dignes du bruit que l'on a fait autour d'elles.

Le caractère d'originalité que l'on a cherché à leur donner était bien fait pour nous intéresser tous ; mais, comme nous le disions dernièrement à propos de la kermesse flamande, pour que le succès soit complet, il faut que chacun y contribue, soit comme acteur en prenant part à la kermesse, au cortège aux lumières ou à l'illumination, soit comme spectateur en faisant bon accueil à chaque numéro du programme et en ne se laissant effaroucher par aucune originalité.

La kermesse flamande, par exemple, n'offrirait certainement pas le même aspect que notre kermesse communale ; nous ne pouvons pas compter y trouver des hommes serpents, des femmes géantes, et autres curiosités remarquables ; mais chaque baraque sera tenue par des *saltimbanques* improvisés, qui certainement feront tous leurs efforts pour amuser le public. C'est là une raison pour que tous nous visitions chacune de ces échoppes et que par notre présence nous applaudissions à la tentative de ceux qui ont organisé cette fête nouvelle pour nous.

La kermesse d'aujourd'hui n'est qu'un essai, mais que cet essai réussisse et, à la première occasion, on verra s'organiser une véritable kermesse flamande, parce que tous ceux qui auraient dû y participer et qui se sont dérobés aujourd'hui, empêchés par une retenue qu'on ne s'explique guère cependant, tous ceux-là, voudront avoir leur échoppe et rivaliseront de zèle pour implanter chez nous ce nouveau genre de fêtes si courues dans nos grandes villes.

Mais le bal populaire ne réussira pas, nous dit-on. Pourquoi ? D'où vient ce préjugé contre les bals en plein air, qu'on n'est jamais parvenu à populariser chez nous. Les bals populaires existent à Senefte, à La Louvière, dans bien d'autres communes encore, et nous voyons la bourgeoisie y prendre part ; s'il est permis de danser entre quatre murs dans une salle surchauffée, il n'y a, nous semble-t-il, aucun déshonneur à danser dans une salle dont le ciel forme le plafond. Penser autrement, c'est permettre le bal en hiver et l'exclure en été. Vous redoutez, sans doute, Mesdemoiselles, le contact de gens que vous éloignez de vos fêtes par le prix élevé perçu à l'entrée ; mais ce bal est la fête de tout le monde et il n'est que juste que tous y participent.

Nous espérons bien qu'entraînés par l'exemple, jeunes gens et jeunes filles s'en donneront à cœur joie, et que la place sera trop petite pour contenir le nombre des danseurs.

Nous espérons aussi voir l'illumination réussir ; que tous, animés par l'entrain qui nous aura tenus une journée entière en haleine, nous clôturons dignement cette fête en manifestant notre joie ; rien n'est beau comme l'aspect d'une ville resplendissante de lumière.

Des grincheux nous diront, peut-être, que c'est bien la peine de remuer ainsi toute une ville pour la remise d'un drapeau à une société née d'hier, et dont beaucoup soupçonnent à peine l'existence. Soit ; mais si cette cérémonie

ne vous paraît pas pouvoir être acceptée comme motif de pareilles fêtes, acceptez-la comme prétexte et amusez-vous. Et puis ne trouvez-vous pas qu'il faille tenir compte des efforts de la société des ex-sous-officiers pour la réussite de cette fête ? Pour nous, nous y applaudissons et nous croyons ne pouvoir mieux y applaudir qu'en apportant à cette œuvre tout l'entrain qui en fera le véritable succès.

Nous voyons toutes nos sociétés de musique y prêter leur concours, sans distinction de parti ; faisons comme elles, oublions notre réserve — si nous sommes réservés — et livrons nous entièrement à la joie.

CLIPOTIA.

M. LEVÊQUE.

Notre jeune peintre, M. Auguste Levêque, vient d'obtenir un nouveau succès : le concours pour le prix de Rome, réservé cette année à la peinture, ayant mis en présence trente-six concurrents, M. Levêque figure — avec le numéro trois — parmi les six artistes admis à concourir définitivement pour le prix.

Voici du reste les noms des peintres qui ont subi avec le plus de succès les trois épreuves imposées par le jury et qui entreront prochainement en loge :

- MM. CAHEN, de Liège ;
- GUERINGCK, d'Anvers ;
- LEVÊQUE, de Nivelles ;
- FICHEFET, de Bruges ;
- VAN DICK, de Malines ;
- VAN HOVE, de Hasselt.

Nous félicitons vivement M. Levêque de ce beau succès et nous faisons des vœux pour qu'il remporte la palme à l'épreuve définitive. Cette épreuve commence le 17 juin et dure trois mois : c'est donc vers la fin du mois d'août que la décision du jury sera connue.

On sait que le prix de Rome consiste en une somme de vingt mille francs destinée à subvenir aux frais des voyages que le lauréat s'engage à faire, pendant quatre ans, en pays étrangers et surtout en Italie, pour s'y perfectionner et y étudier les chefs-d'œuvre des maîtres.

Bravo, M. Levêque, et bon courage !

Causerie.

La maison Despret vient d'exposer une superbe photographie de Nivelles : au moyen d'un appareil placé sur le belvédère d'une habitation appartenant à M. Léon Gheude et perchée au sommet du Mont-Saint-Roch, on est parvenu à obtenir un cliché embrassant toute la ville. C'est, croyons-nous, la plus belle vue d'ensemble que l'on puisse prendre de Nivelles : la situation est admirable et le panorama ravissant.

Peut-être avons-nous regardé cette planche avec les yeux épris de l'amoureux qui contemple l'image de sa belle et qui ne lui trouve nulle imperfection ; mais il n'en n'est pas moins vrai que nous sommes en pré-

sence d'un travail remarquable et par l'intérêt du du sujet et par le fini de l'exécution.

En examinant cette photographie, nous nous faisons la réflexion que voici : on ne rencontre guère, dans les maisons particulières, de vues nivelloises ; il existe bien une collection de gravures éditée il y a quelque trente ans et qui fut assez répandue ; mais cette collection devient rare et elle a d'ailleurs cessé d'être exacte : si tous les quartiers de la ville n'ont pas été bouleversés comme l'a été le centre, par exemple, du moins tous ont-ils été, quelque peu transformés ; il serait donc intéressant de refaire aujourd'hui, à l'aide de cette merveilleuse photographie qui devient de jour en jour plus habile, ce que l'on a fait il y a trente ans et de le refaire avec plus d'exactitude et, comment dirais-je ? avec plus de *curiosité*.

On s'imagine parfois que certains coins n'ont pas changé ; parce qu'ils se sont modifiés sans secousse et presque insensiblement ; mais si l'on vous mettrait sous les yeux des photographies de ces coins prises à quelques années d'intervalle, elles vous rappelleraient bien des détails disparus et peut-être même oubliés.

Nous en avons eu la preuve dernièrement : si un Nivellois, ayant quitté Nivelles depuis une quinzaine d'années, se voyait le haut de la Grand'Place, il croirait tout d'abord se retrouver en pays de connaissance, car l'aspect de cette partie de la place n'est guère modifiée. Eh bien ! nous en avons vu dernièrement une photographie, un peu plus grande qu'une carte-album, qui nous a tout à la fois intéressé et frappé : l'arbre de la liberté est là ; le chien vert, d'orangeuse mémoire, trône sur sa pierre ; le nom de M. Olivier Tamine se détache en grosses lettres sur une des façades ; M. Antoine Moreau, parfaitement reconnaissable, est debout sur son seuil ; l'inscription *Fabrique de cordes* se lit sur la maison occupée alors par M^{me} Theys-Briant et on distingue les minces filets d'eau sortant de la fontaine, déjà clôturée.

Nous avons connu tout cela, et n'est-ce pas déjà vieux cependant ? Et ne semble-t-il pas, en se retrouvant vis-à-vis d'un vieux bout de rue ainsi reconstitué, qu'on se rende mieux compte des bouleversements que les années apportent dans la vie, aussi bien dans la vie des cités que dans celle des hommes ?

La maison Despret est parfaitement outillée — ceci n'est pas une réclame et nous en parlons d'autant plus à notre aise que cette maison n'a pas de concurrente à Nivelles. — Il nous semble que si elle formait une nouvelle collection de photographies nivelloises, elle les écoulait facilement. Oh ! nous connaissons l'objection : tout cela est fait, tout cela existe, mais on ne le vend pas. Pourquoi ? Qui sait que cela existe ? Si un visiteur, en feuilletant un album, découvre par hasard une photographie locale et qu'il se risque à en demander le prix, on lui fixe un chiffre que la rareté des achats justifie et impose même, mais qui fait reculer l'amateur.

Ce qu'il faudrait, ce qui, d'après nous, réussirait, c'est une édition *populaire*, à la portée de toutes les bourses. On s'abonne à des publications périodiques : ne s'abonnerait-on pas à des photographies périodiques, si elles étaient espacées et à des prix peu élevés ? C'est une idée que nous lançons comme elle nous vient et sans trop la mirir : on en fera des choux et des raves ; mais nous sommes persuadés que d'autres, comme nous, verraient avec plaisir leur

maison, ou du moins une pièce de leur maison, garnie de belles vues nivelloises.

Boîte du Journal.

A *Mossieu Clipotia, Stoisy et Compagnie,*

Vo d'allez peut elle dire qué d'j su in mau v'nant éié in grigneu qui s'erlève toudi el en d'vant éié qui voet tout d'trevié; mais c' n'est ri, maltraitim' de tous les nos des tchis, si vo volez, y faut qué d'j vo parle d'in affaire qué d'jai vu t' lalleur éié djé vu absolument desquertchi n'estoumaque.

D'javou en' commission à fer à n' saqui qui partou au train d' huitte heure pou Brusselles, mais comme y stou saquant minutes trop timpe, djé m'ai mi à lire enn' miète el' gazette, *L'Etoile Belge*; djé tape djusté-mint mes is d'sus n' place qu'on scrivou d'Anvers qué c'astou bi yrai qu'in djoune artisse astou mourt intradgi.

In ligeant 'ca, en' sang n'a fait qu'in tour et djé cwé qué si d'javou t'nu el dernière rosse de tchi djé l'arou foutu el tiesse au murr.

Tout in sondgeant à ces misères la, djé prind em' baston éié djé m' va trouver em' n'homme à l'Est.

Djustémint in desquandant el pavé de Namur qui c' qué djé rinconte?

En' couturière, qui vit trava à n' maiso, qui t'nou pa l' main enn' pétil' fie de huitte neuf ans, qui v'nou d'ress' agnée à s' bras pa in tchi éié qui brayon, vo d'vez bi comprinte commint.

Djé leu z'ai conscii d' daller tout' suite au pharmacien. Vo vos imaginez bi, n'do, qué c' n'est ni co ça qui a povu rapaigi m' colère qué d'javou d'ja in ligeant l' gazette. Éié pou parler l' djen djé de toudi bi rincontré enn' vingtaine de ces biesses là, qui barlaurinn' su l' rue, pou d'aller ni co deux cint mettes long.

Yaity in pau, allons, si c' pouve pétil' fie là asté agnée pa in tchi mauvais éié qu'il arou telien qu'ell' n'arou ri dit, v'la pourtant in grand malheur arrivét.

Éié ça pou qué? Pac' qué l' police enn' fait ni respecter les réglements, hazard. Din' c' cas là esqui n'vo elenne ni qu' no maieun arou s' malheur la d'sus s' n' âme de concieince?

Si djé d'vi jamais in coup Bourguémaite (d'espère bi qu'on, savé), djé vo garanti bi qué tous les tchis qui n' sarinn' ni muselés, sérinn' poquis sans rémission.

Après tout, à qu'est-c' qué ca serve, hon, ces courards dé rues là? Mé l' diri bi vous autes? Non n' do?

Eh bi si ça n' serve qu'à fer des malheurs in agnant les dgins ou bi in courant dins les djambes des teh' faux, qu'on les fesse disparaite, éié si l' ville pierce enn' miète de liards avé 'ca, ell' trouvr'a toudi bi moyi d' bouchi l' traou avé aut' tchouse.

POTIA MOUSSER.

El 21 mai 1889.

R. Vo parlez comme in life, camarade, éié i' n'a ni

Des jeux d' baudet.

— Allous, vo d'allez co là w' dé racontez ieunne!

— Pouqué hon ça?

— Bi! c' qué vo pinsez qu'vo d'allez m' fer acwère qué les pouies vont peunre d'sus les sauls?

— I n'a jamais s'agi d' ça.

— Taidgi-vous; est c' qué djé n'sais ni t' l'aussi bi qu' vous qu' les bandets n' peunont ni?

— Qui c' qui vo dit l' contraire? Djé sais bi qu' vo stez t' l'aussi malin qu' mi, mais ça n' vu ni dire pon ça qui n' d'a ni des ciens biesses assez pou d'avaler n' pareie.

— Qué volez dire avé ça?

— N'avez ni intindu parler de l' farce qu'esst arrivée l'esté passé au p'tit d'Jean du bos d' Nivelles?

— Djé vo intinds v' ni avé vos gros chabots; c'est co ieune qui s'a passé intré Maubeuge éié l' Pintcoute, hazard!

— V'la d'ja tout, si vo n' volez ni m' cwère.

— Racontel' lè tout d' même, djé sais bi qu' vo mé l' donn' rez pou l' prix qu' ça vo couisse.

— C'astout l'année passée à pau près à c' saison ci;

n' parole à r'prinde à c' qué vo v' nez là d' no raconter.

A *Seurason Frick et Nened*: Bien volontiers. Envoyez, nous examinerons. Merci.

A DROITE ET A GAUCHE.

La Gavotte ouvre aujourd'hui un café-concert sur la place Saint Paul. Elle a l'honneur d'en informer le public et d'inviter ce dernier à l'honneur d'une visite. La tente sera bien convertie et les consommations ne laisseront rien à désirer.

La *Gavotte* exécutera les plus beaux morceaux de son répertoire.

Un recueil de chansons nivelloises sera mis en vente, par ses soins, au prix de dix centimes.

(Communiqué).

MM. Descotte, père et fils, dont nous avons annoncé le départ pour le Brésil, sont arrivés sans encombre et sont déjà établis dans la province de Minas-Geraes. Le père, un vieillard de quatre vingt-cinq ans, a supporté d'une façon remarquable les fatigues de ce long voyage, qui du reste s'est effectué sans un seul incident fâcheux.

Jeuil prochain, jour de l'Ascension, le parc de Baudémont sera ouvert depuis midi jusque six heures du soir.

On a enfin arrêté jeudi, à cinq heures du matin, le nommé Marsillo, qui, comme on le sait, avait malmené d'une si rude façon l'agent O. Girard.

On l'a d'abord enfermé à l'amigo et dans la matinée, on l'a conduit à la maison d'arrêt. Mieux vaut tard que jamais.

On se rappelle encore l'accident arrivé à une voiture qui stationnait vis à vis de la maison de M. Debiesme, le jour de la première communion. Comme nous l'avons dit alors, cet accident était dû au peu de soin qu'on avait apporté dans la réfection de la tranchée creusée pour la conduite des eaux; ou ne semble pas avoir exercé depuis lors une surveillance plus active dans l'exécution de cet important travail.

C'est ainsi que lundi dernier, après un violent orage qui avait rempli d'eau la tranchée pratiquée en haut de la rue Roblet, nous avons vu remblayer cette tranchée sans avoir au préalable épuisé l'eau, de sorte que le terrain ne formait qu'une boue épaisse, sur laquelle sans doute on aura placé les pavés. Dans ces conditions, il n'y a pas lieu de s'étonner si un accident du même genre que celui rappelé tantôt se produit à cet endroit.

Décidément, une discipline de fer règne dans la garde civique: lors de la dernière sortie, trois

les grains comminément à meuri éié les cinsis n'avinnent pus, comme on dit, qu'à atinde les avêtes lever. D'Jean n'avou pu ri à fêr pou l' moumint, éié comme l'esposition d' Brusselles vénout d'iesse drouvierte, in dimanche au matin, il a mis ses bellés loques éié il est parti pou vir l'esposition; intré nous dit, vos n'avez jamais vu in homme pu curieux qu' ça; i faut qui vwéie tout, vo diri in vrai d'joune de gatte.

In sourtant d' l'estation d' Brusselles, il est voie in tout barlaurant pau boulevard qui vu à l' Bourse; là qu'i s'arrête devant n' vitrine toute pleine d'ieux; i d'avout bi chix coups pus qu' toutes ses pouies en' sarinnent de peunre d'sus in an. Tout au d' seur, i d'avout tvwès branmint pu gros qu' les autes, même qué c'astout des ioux d'autruches.

— Qué c' qué c' sarout bi ça pou des ioux, dissi-ti D'jean in li-même; djé n' d'ai jamais vu des si gros qu' ça. I n'est jamais possipe qu'il a des pouies grosses assez pou de peunre des parées. I sont co bi quatte coups pu gros qu' des ioux d'âines.

— Djé n' vas toudis intrer ça; i faut qué d' senche qu' qu' c'est d' ça.

Tout d' même, il interre: qu'esst c' qué c'est ça pou des ioux, dist-i à l'homme qui stouit dins l' comptwère.

musiciens ont dû rendre leur *blanc plumet* et leur *sabre de pompier* pour reprendre leur comblain, parce qu'ils s'étaient montrés peu assidus aux répétitions. Br.....

Un négociant, nouvellement établi sur la Grand'Place, a mis sur ses *cahottes*, «Place du Marché». Nous nous permettons de lui faire remarquer que cette place n'existe pas à Nivelles: pour s'en convaincre il lui suffit de lire les écriteaux placés aux différents coins de la place qu'il habite.

Encore un: la série n'est peut-être pas encore finie; on va ouvrir dans la rue Sainte Anne un magasin de denrées coloniales et son enseigne sera:

Au meilleur marché.

Quel adjectif choisira-t-on pour le suivant?

Nécrologie.

M. Charles DENAYER et sa famille viennent d'être cruellement frappés par la mort de *M^{lle} Clara DENAYER*, décédée jeudi dernier à Forest, à l'âge de 23 ans.

Nous présentons aux parents nos compliments de condoléances.

FÊTES ET CONCERTS.

VILLE DE NIVELLES.

Programme des fêtes qui seront données aujourd'hui dimanche 26 mai 1889, à l'occasion de la remise du drapeau à la société des Ex-sous-officiers.

A 10 1/2 heures sur la Grand'Place,

Concert par la musique de la garde civique; — Assaut d'armes public.

Après-midi, à 2 heures précises,

Réception, à la gare de l'Est, des Sociétés fédérées et de la Musique militaire.

Réception et remise du Drapeau, par les autorités communales, à l'Hôtel de ville.

Cortège. — Itinéraire: Rue de Mons, boulevard de la Batterie, rue de Sofgnies, place Saint-Paul, rue de Bruxelles, boulevard de la Fleur de Lys, place de l'Esplanade, rue St-Georges, rue de Charleroi, pour finir au local *Au Mouton Blanc*.

Réception intime des fédérés au local de la Société.

A 4 heures précises, sur la Grand'place,

Grand Concert par la musique du Régiment des Carabiniers;

Entre les morceaux du concert, travail militaire par l'Ecole régimentaire des Grenadiers.

A 6 heures du soir,

Ouverture de la kermesse flamande: *Gavotte* (Café Concert). — La tentation de St Antoine. — Les trois phénomènes vivants. — Ménagerie Nivelloise. —

— Ces gros là, Monsieu, c'est des jeux d' baudet, qu'i' respond l'aute, djustémint in wallon d' no costé.

— Vos vos foutez d' mi, asseuré!

— Non fait ça m' fi, c'est des jeux d' baudet, qu'i' dit co in coup l' marchand qui avou bi vu tout d' suite à qui s' qu'il avout à fêr.

— Éié qué s' qu'on fait avé ça?

— C'est pou mette couver, da, pou avwer des djounes.

— Pou mette couver? Dé v'la co ieune es' t'éllale! Djé n' dai co jamais intindu n' pareie!

— C'est pourtant d'ainsi, éié co bi mieu, c'est in homme dwet les couver, in plein air, pindant dige heures; seul'mint pou qu' ça réussisse i n' faut ni quitter les ioux d'en minute, éié surtout l' cien qu' les coufe n' pût ni parler, pa c' qué ça les brourierou.

— Esst-ce qué vo pinsez qu' ça réussit? demande-t-i Djean.

— Tous les coups pou in liard, ça.

— Combi vindez ça?

— In franc pièche.

— Donnim' dé deux, dins c' cas là, éié imballimmé l' zé bi, pou qu' djé n'euhe pou d'aroque in route.

— Quand vos sarez pou les couver, dissi-t-i co bi l' marchand, i n' faut ni avwer peu de bi vos achir des-

Massacre des hommes du jour. — La roue de la fortune. — Grande friture Clémentine, etc., etc.

A 9 heures,

Illumination générale. — Cortège aux lumières.

Itinéraire du Cortège aux lumières. — Départ : Caserne des Grenadiers, rue Marlet, rue de l'École, b^a de la Batterie, rue de Mons, Grand'place, rue de Namur, rue Roblet, b^a de l'Esplanade, b^a de la Fleur de Lys, rue de Bruxelles, rue de Ste-Anne, b^a des Arbalétriers, rue de Soignies, pour finir Grand'Place.

Ordre de marche : Clairons. — Société d'Harmonie. — Ecole des Grenadiers. — Cercle colombophile du Mont-St-Roch. — Société royale les Amis de la Concorde, fanfare. — Jeune Garde catholique. — Jeune Garde dramatique. — Les barquettes. — Les travailleurs réunis. — Le Cercle sans nom. — Les vieux amis de la renaissance. — Le Cercle musical. — La Nivelloise. — L'Alliance dramatique. — Clairons. — Musique de l'École normale. — Les Fédérés.

A 10 heures,

Grand Ballet par la Société de danse Les Vieux Amis de la Renaissance.

A 11 heures,

Grand Feu d'Artifice; — Bal populaire et continuation de la Kermesse flamande.

Les habitants sont invités à pavoiser et à illuminer leurs façades.

Éphémérides nivelloises.

20 Mai 1864. — La foudre tombe sur quatre femmes et sur un jeune garçon qui se trouvaient dans une prairie du Colombier.

Deux de ces femmes sont paralysées, la troisième est brûlée aux jambes et la quatrième au dos; l'enfant ne porte aucune trace de blessure.

21 Mai 1797. — Le prieuré d'Orival avec 83 bonniers est vendu à Poulée moyennant 210.000 livres.

22 Mai 1668. — Les généraux français, les ducs de Beaufort et de Praslin campent à un quart de lieue de la ville.

Le magistrat, moyennant 600 pistoles d'or, obtient que le pays ne sera « logé, couru, fourragé ou molesté. »

23 Mai 1796. — Un décret de l'administration du département de la Dyle met l'Église Saint-Paul à la disposition de la municipalité pour la célébration des fêtes décadaires; cette église devait porter le nom de Temple de la Loi.

24 Mai 1848. — Promulgation de la loi réalisant ce qui avait déjà été décrété en 1828 et en 1830 et réunissant les deux cantons de la ville pour former le canton actuel de Nivelles avec vingt communes.

25 Mai 1866. — La population de Nivelles se plaint de ce qu'on laisse depuis plusieurs mois sans aiguilles

sus, le scalliot est co assez dur.

V'la m' Djean parti avé ses deux yeux d'baudet; pou ri au monde i n'arout ni voulu iesse mourt. Il est stévoié vir l'esposition, mais d' vos assuree hi qui n'a ni vu grand' chouse, fouce qui n'faisout qué d' sondgi à ses yeux.

— Deux baudets pou 2 francs! Jamais i n'avon fait in marteli pareie! Dire qu'il a co des dgins biesse asez pou d'aller d'ach'ter à Binche éius qui les paiont t'cher et vilain. Quand i sarinnet al'vès, i dé vindront iun, éié l'aute il l'attelerout à s' tchêrette pou v'ni au marteli vindre ses verdurees éié s' lait d'dins l'ville.

Quand il a ieu sté r'vènu à s' maiso, il a muchi ses yeux, sans ri dire à s' femme; dé l' nute, i n'a fait qué d' rêver à ses baudets, éié l' lend'main au matin, i n' léyou ni in filé d' sèche à s' femme pou qu'elle li fasse es café pour li rad'mint sé d'aller couvrir ses deux yeux.

A l' piquette du djou, il est parti s' mette au mitant d'en' grande pièche de trinelle; i s'achij d'sus ses yeux, malgré l'fourte rousée, in comptant qué d' vié twé quatle heures de l'après-déinè l'affaire sarou faite.

(La suite au prochain n°.)

les cadrans de la nouvelle horloge du clocher de Sainte Gertrude.

26 Mai 1786. — Le Géant Agaon, sa femme, Lolo leur fils, le cheval Godet, la ficorne, l'aigle et le chameau sont vendus par ordre du gouvernement autrichien.

26 Mai 1882. — On abat l'arbre de la liberté qui décorait la Grand'Place et qui rappelait la glorieuse révolution de 1830.

CHARADE.

Mon premier, à la jeunesse,
Offre un attrait séduisant;
La nature, à la vieillesse
Fait mon second moins charmant:
Elle marche d'un pas pesant;
Mais mon tout, indifféremment,
Avec lenteur ou vitesse,
S'en va tout directement
Où le mène son adresse.

Solution des mots décroissants :

DÉLIRE
ÉLIRE
LIRE
IRE
RE
E

Ont deviné : Graïn, pour le bonheur de C.; Pou qué l'houc en' crie pu, etc.; Seurasou Frick et Nened; Louis, il chante encore; Pou vingt-chonq francs cinquante vos arez l' « rossignol » Louis; Veux-tu de moi, R? Baselirentyd; Je fais des vœux pour M. et L.; Totor el choumaque et Tati l'perriqui; Pour la réns-site de l'entreprise d'Ernest; Gamine; In jou d'jai vu, etc.

Etat-civil de Nivelles

du 18 au 25 Mai 1889.

NAISSANCES. — Marie-Joséphine-Gh. Verly. — Fernand-Leopold-Archange-Gh. Cornet. — Paul-Adrien-Alphonse-Marie-Joseph-Ghisl. Gilbert. — René-Ghislain Barbier.

MARIAGE. — Léon-Léopold-François-Ghislain Havaux, 24 ans, clerc de notaire, avec Hortense-Natalie-Gh. Gossiaux, 21 ans, sans profession.

DÉCÈS. — Philippe-Joseph-Gh. Deplus, 83 ans, rentier, veuf de Anne-Joseph Lefebvre, décédé rue de Charleroi. — Eugène Rousseau, 20 ans, ouvrier menuisier, célibataire, décédé rue du Curat. — Un enfant au-dessous de 7 ans.

Marchés de Nivelles du 25 Mai.

Froment les 100 kilogs, 17,00 francs — Seigle 11,00 — Avoine indigène, 14,00 — Escourgeon, 15,00 — Beurre, le 1/2 kilog 1,10 — Œufs, les 26, 1,45.

VILLE DE BRUXELLES 1886.

15^e tirage, du 13 mai 1889. — Les 47 séries sorties sont : Séries 8258 8756 11346 12359 12582 13719 18479 23981 24895 27679 30594 39227 41470 43937 49788 51291 51446 55018 55059 57864 59409 63580 63733 67296 67844 68342 69709 74310 80244 80484 81630 82109 82216 85605 85805 91194 91341 93606 94801 101654 102486 103210 104530 105743 106857 108829 115322.

Les primes sont échues comme suit :

Séries nos	Primes.	Séries nos	Primes.
103210	13 fr. 100,000	43937	14 fr. 180
12359	9 » 2,500	51446	6 » 180
106857	12 » 1,000	55018	15 » 180
12582	4 » 800	55059	3 » 180
12582	14 » 500	57864	14 » 180
8258	16 » 180	67296	21 » 180
8756	1 » 180	74310	7 » 180
11346	1 » 180	74310	10 » 180

12582	19 fr.	180	74310	23 fr.	180
23981	23 »	180	80244	15 »	180
24895	20 »	180	85805	15 »	180
24895	23 »	180	106857	10 »	180
30594	17 »	180			

Les autres numéros compris dans les séries ci-dessus et auxquels ne sont point échues de primes sont remboursables à fr. 110. Remboursement à dater du 2 janvier 1890 : à Bruxelles, à la Société Générale.

Étude de Maître Louis CASTELAIN, Notaire à Nivelles.

Les Notaires PARADIS & CASTELAIN, résidant à Nivelles, adjugeront définitivement le 26 mai 1889, à 9 1/2 heures du matin, au prétoire de la justice de paix, à Nivelles,

UNE PIÈCE DE TERRE

située au lieu dit Cours d'eau, sous Lillois-Wiltèrèe et contenant un hect. 02 ar. 09 cent.

Le dit notaire vendra publiquement, le samedi 1^{er} juin 1889, à 3 heures, chez Detournay, cabaretier à Wauthier-Braine, à la requête de M. VINCART, propriétaire à Ittre, 8 hectares environ

D'HERBE ET DE REGAIN,

croissant aux lieux dits : Boignée et le Sacrement sous Wauthier-Braine et le long du Bois Gailly sous Ophain.

GAUFRES

tous les dimanches et lundis au Chalet du Parc. — Bière de Diest, Peeterman, Faro, bières blanche et brune.

AVENDRE beau petit PONEY sans défaut; et CHARETTE presque neuve.

S'adresser au bureau du journal.

AU SABOT

RUE DE BRUXELLES,

Estaminet tenu par HENRI LAURENT.

Moules et anguilles selon la saison.

On continue à faire des gaufres les dimanches et jours fériés à STOISY, chez le sieur Clément LISON.

A la bonne ménagère.

Le sieur J. RANDOUX-ROSSEELS, rue de Soignies, n° 34, a l'honneur de vous soumettre un aperçu des articles en vente chez lui :

Fromage de Hollande, d'Edan, de Gruyère, de Herve 1^{re} qualité, fromage gras, etc. — Choucroute de Strasbourg. — Vinaigre de raisin. — Huile d'olive, extra. — Moutarde fine. — Cervelas. — Chocolat marque Keriger. — Poissons secs et en conserves. — Poissons à la daube et à l'escavèche. — Sardines à l'huile, sardines russes, harengs, etc. — Beurre et œufs frais. — Fruits et légumes. — Citrons, oranges, etc. — Pomme de terre 1^{re} qualité. — Poissons frais sur commande. — Huitres, anguilles, etc.

Il se charge de fournir en 6 heures de temps toutes marchandises qu'il n'aurait pas en magasin.

J. RANDOUX-ROSSEELS.

On peut se procurer L'ACLOT, chez MM. Vinclain-Rucloux, grand'place, Albert Chaplain, au grand Belgrade faubourg de Soignies et à l'imprimerie du journal boulevard des Archers, à raison de 5 centimes le numéro.

A LOUER

Maison à usage d'estaminet

CHAUSSEE DE HAL, NIVELLES, (ancien Leduc).

Prix modéré.

S'adresser à M^{me} V^e Bary, boulevard de la Fleur de Lys.

Meunerie & boulangerie des Arbalétriers.

G. DONNEZ-HAUTAIN

BOULEVARD DES ARBALÉTRIERS.

FARINES EN GROS & EN DÉTAIL

Pain blanc (farine de froment supérieure) de 1 à 2 k.
" dit « de grain » () () d'un trait en formes ou
" dit « mêlé » () () & de seigle sur carreau.

PAIN POUR CHEVAUX.

CUISSON — LEVURE — BRAISES.

GRAND CHOIX

de POISSONS FRAIS & SALÉS

HUITRES BIEN FRAÎCHES

chez Albert MICHEL, poissonnier, rue du Coq, à Nivelles,

Connu pour ses prix modérés.

MAISON

R. FROMENT-ROUSSEAU

MENUISIER-ENTREPRENEUR

34, Faubourg de Namur, 34, Nivelles.

MAGASIN DE MEUBLES, GLACES & TOURNAGES.

PORTES ET CHASSIS.

AMEUBLEMENTS D'ESTAMINET & USTENSILES DE MÉNAGE.

Étuves et Cuisinières.

Literies, coutils, laines, flocons et voitures d'enfants.

Frédéric WILLAME

Banquier, rue de Bruxelles à NIVELLES,

se charge de tout ordre de bourse sans autre commission que le courtage de 1 fr. par mille et vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8.60.

L'acheteur a droit, dès son premier versement, aux tirages et aux coupons d'intérêts.

Maison JULES ROUSSEAU

48, RUE DE NAMUR, NIVELLES.

Magasin de Meubles, Glaces, Machines à coudre.

HORLOGERIE

Portes, Châssis et Tournages. — Jeux de Bouloir.

Ameublements d'Estaminet, Ustensiles de Ménage.

ÉTUVES & CUISINIÈRES.

Literies, Coutils, Laines, Flocons, Voitures d'Enfants.

Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvrements

A DES PRIX MODÉRÉS.

JEAN ANDRIEU

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

OCCASION.

Vélocipède et machines à coudre pour tailleurs. — S'adr. bureau du journal.

Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

ÉDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18,

vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8,60.

Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

Nouvelle Invention

SONNERIE PNEUMATIQUE

Remplaçant la sonnerie électrique

PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

OCT. LEHERTE

SERRURIER-POÊLIER, BREVETÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887

FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poêles, cuisinières, chassis de couche, grillages, volières, meubles de jardins, gradins, tables, gloriottes, poulaiers, douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente se repliant avec grande facilité (nouveau système).

PRIX MODÉRÉS.

Compagnie belge

DES

PROPRIÉTAIRES RÉUNIS

FONDÉE EN 1821

pour l'assurance à primes contre l'incendie.

Agent principal Fréd. WILLAME, rue de Bruxelles à Nivelles.

Jules HYERNAUX-HOFMANN

Pâtissier-Confiseur-Glacier

GRAND'PLACE A NIVELLES

Pièces montées — Bonbons pour bals et soirées — Boîtes et dragées pour baptêmes — Chocolats de toutes marques — Crèmes — Fruits confits — Desserts — Glaces — Sorbets — Conserve — Jambon — Vins et liqueurs — Eau gazeuse.

Pistolets rondelins et couques tous les jours à 7 heures du matin.

GOUTEZ LE BON TABAC

et les fins cigares

de JEAN SCHOLTUS

ANCIENNE MAISON DERNIS

Rue de Bruxelles à Nivelles.

Calorifères de construction.
Sonneries électriques et pneumatiques.
Ouvrages de poterie, serrurerie et ferrométrie.

Rue de Charleroi, 5, NIVELLES.
MAISON FRANÇOIS GALLY,

HAUTAIN Frères

faubourg de Mons, Nivelles

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux en grès vernissés pour canalisations, égouts, courbes, raccords, syphons, sterfsputten et vases de latrines ordinaires et à syphons: le tout provenant des meilleures fabriques.

LOUIS DEVILLE

ARCHITECTE

Faubourg de Namur à Nivelles.

Agent-dépositaire des Usines belges de Carreaux Céramiques.

Carreaux Céramiques fins, unis et incrustés. (Genres Maubeuge.)

Carreaux et Pavés Céramiques unis.

Ces produits sont admis dans les travaux de l'Etat, des communes et du Génie.

Carreaux en Ciment Portland comprimé.

Marbrerie complète. — Produits Réfractaires. — Poteries de grès vernissées. — Ciment Portland et Ciments ordinaires.

GROS ET DÉTAIL

Prix défiant toute concurrence

MAISON ROMBOULTS

RUE S^e GERTRUDE, 18, NIVELLES

Marchand-Tailleur pour Dames, Hommes et Enfants.

Vêtements sur mesures en 12 heures **Pantalons** en 6 heures.

CONFECTION AU PREMIER

FAÇONS GARANTIES

pour jeunes gens et enfants,	depuis 10 fr.
pour hommes,	" 20 "
cheviot, pure laine croisé, col soie,	" 27 "
moscovit, id. bordé, soigné,	" 30 "
id. double satin français,	" 33 "
id. bordé satin français, col velour soie, très soigné,	" 38 "
pour enfants,	depuis 6 fr.
pour hommes, très soigné,	" 16 "
grand choix de vêtements noirs, soigné,	" 24 "
PANTALONS ET GILETS EN TOUS GENRES.	

PARDESSUS

COSTUMES

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER